LA SOCIÉTÉ JENNYFER PAS ENCORE FERMÉE ET DÉJÀ DES CLIENTS LÉSÉS ?

Category: À la une !
Tags: Actualités, Scandale

> *Le 13 juin 2024, la société Jennyfer a été placée en redressement judiciaire. Depuis cette date, l'enseigne se battait pour survivre. Elle semble avoir été placée en liquidation judiciaire courant mai 2025 mais respecte-t-elle bien les droits de ses derniers clients?*



Sur le site Internet de la marque, une page annonce la fin de 40 ans d'histoire. L'accès aux mentions légales et aux informations sur le retour des produits n'est plus possible. Quid des consommateurs ayant commandé en ligne et souhaitant exercer leur droit de rétractation ?

En boutiques, encore ouvertes à ce jour, et malgré des tickets de caisse soulignant un remboursement possible sous 10 jours, les vendeur(se)s refusent tout net, arguant d'un changement de la politique commerciale de la marque.

Or en cas de liquidation judiciaire, si le maintien de l'activité peut être autorisé par le tribunal, notamment pour écouler les stocks, cela ne doit pas se faire au détriment des droits des consommateurs.